

Bertha Wilson accède à la Cour suprême

■ OTTAWA (PC) — Le juge Bertha Wilson est devenue, hier, la 58e personne et la première femme à siéger à la Cour suprême du Canada.

La cérémonie d'assermentation a eu lieu en matinée en présence du ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, et de représen-

MICHEL C. AUGER

tants du gouvernement de l'Ontario, du Barreau de l'Ontario, de l'Association canadienne du Barreau et de nombreux autres groupes.

Le juge en chef Bora Laskin a fait l'éloge du juge Wilson, en insistant sur sa grande expérience, en particulier ses six ans à la Cour d'appel de l'Ontario.

Mais tout en lui souhaitant la bienvenue, le juge Laskin a tenu à rappeler la difficulté de sa nouvelle tâche et l'endurance qu'elle devra démontrer.

«Il n'y a plus de causes faciles», a soutenu le juge Laskin.

Après avoir pris sa place sur le banc, le juge Wilson a tenu à remercier toutes les personnes qui

lui ont fait parvenir des vœux à l'occasion de sa nomination à la Cour suprême.

Corneille, Racine et Molière

S'exprimant en français, le juge Wilson a rappelé son éducation en Écosse, où elle a appris le français par les oeuvres de Corneille, Racine et Molière.

Elle a affirmé qu'elle suivait des cours d'immersion en français depuis quelque temps déjà et qu'elle avait l'intention d'en faire une de ses priorités.

«J'ai gardé de mes origines écossaises un grand respect pour un système juridique séparé et, tout en perfectionnant mon expression française orale, je me prépare à acquérir une meilleure connaissance du code civil et de la jurisprudence québécoise», a déclaré le nouveau juge.

Remarquant qu'elle est la 58e personne mais seulement la première femme à être nommée à la Cour suprême, Mme Wilson a souligné que «pour plusieurs, ce jour apporte un sentiment de satisfac-



Bertha Wilson

téléphoto CP

FEMMES AU TRAVAIL

Ottawa songe à imposer des quotas

■ OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral du Travail, M. Charles Caccia, se demande si le gouvernement devra avoir recours «à des quotas ou à d'autres techniques» pour obliger les sociétés privées à engager un plus grand nombre de femmes.

Mais les propos du ministre ont immédiatement été relevés par un député néo-démocrate qui les a qualifiés «d'hypocrites» en raison de l'échec du gouvernement fédéral lui-même à accorder une opportunité égale aux femmes.

M. Caccia a déclaré devant le comité du travail des Communes que le fédéral devra peut-être avoir recours à «l'action positive» dans les programmes d'embauche si le secteur privé ne modifie pas son attitude.

Seulement 27 des 750 sociétés sollicitées par le gouvernement

ont accepté de participer à un programme destiné à augmenter les occasions d'embauche pour les femmes, pour les minorités raciales et pour les handicapés, a dit le ministre.

Chrétien

Pour sa part, le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, a rappelé que le rapatriement de la constitution et l'entrée en vigueur de la charte des droits signifieront une responsabilité encore plus importante pour la cour.

M. Chrétien a loué les qualités intellectuelles et de juriste de Mme Wilson, qualités qui rendaient sa nomination bien prévisible.

Mme Wilson est née en Écosse et a émigré au Canada en 1949; elle a terminé ses études en droit à l'Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse, en 1958. Elle était nommée à la Cour d'appel de l'Ontario, en 1975, devenant la première femme à siéger à ce tribunal. Elle est âgée de 58 ans.

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens s'inquiètent plus du chômage que de l'inflation

■ Les Canadiens s'inquiètent davantage du chômage que de l'inflation, si on en croit un sondage mené récemment par la maison Gallup. En effet, quand les enquêteurs leur ont demandé lequel des deux problèmes devrait préoccuper le plus le gouvernement, 48 p.c. des personnes interrogées ont donné comme réponse le chômage tandis que 43 p.c. ont indiqué l'inflation.

Les pourcentages étaient pratiquement les mêmes, il y a cinq ans, alors que 48 p.c. des gens considéraient que le gouvernement devrait d'abord tenter de régler le problème du chômage et que 43 p.c. estimaient que l'inflation était le problème le plus urgent à régler.

Les Québécois (55 p.c.), les habitants des Maritimes (53 p.c.) et les habitants de la Colombie-Britannique (52 p.c.) sont ceux que le chômage inquiète le plus. Chez les Ontariens, le pourcentage de gens d'abord préoccupés par le chômage est à peu près égal à la moyenne nationale (47 p.c.) tandis que les habitants des Prairies sont les moins préoccupés par le chômage (36 p.c.).

Les résultats du sondage sont tirés d'entrevues menées auprès de 1,048 adultes de 18 ans et plus interrogés à leur domicile au milieu de février. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p.c., une fois sur vingt.

La question posée par les enquêteurs était la suivante: «Le gouvernement devrait-il d'abord tenter de régler le problème de l'inflation ou celui du chômage?»

		INFLATION	CHÔMAGE	NE SAVENT PAS
CANADA	1982	43 p.c.	48 p.c.	9 p.c.
	1977	42	48	9
	1975	58	35	7
PAR RÉGION - 1982				
	Atlantique	44	53	3
	Québec	38	55	8
	Ontario	43	47	10
	Prairies	56	36	8
	C.-Britannique	36	52	11

Lévesque dénonce Picotte

■ QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Lévesque a dénoncé hier les députés libéraux qui profitent de leur immunité parlementaire pour éblouir des réputations.

Le chef du gouvernement s'est emporté contre le député libéral de Maskinongé, M. Yvon Picotte, qui lui demandait quel montant avait été versé à M. Yvon Beaulieu comme allocation de départ lorsqu'il a quitté son poste de di-

recteur général du Pavillon Bourgeois, à Trois-Rivières.

M. Lévesque s'est d'abord contenté de répéter ce qu'il avait répondu la semaine dernière quand l'opposition lui a demandé des informations sur l'allocation de départ versée à M. Jean-Marc Béliveau lorsque ce dernier a quitté la présidence de la Commission des normes minimales avant de devenir le chef de l'Union nationale.

Mauvaise surprise pour certains contribuables

■ QUÉBEC (PC) — De nombreux contribuables québécois pourraient avoir une mauvaise surprise au moment où ils recevront leur chèque de retour d'impôt provincial.

Un article du projet de loi 29 adopté à la fin de la dernière session, en décembre, permet en effet au gouvernement de passer des règlements l'autorisant à se rembourser des sommes qui lui sont dues par des contribuables en retenant en tout ou en partie leurs retours d'impôt.

Un premier règlement en ce sens a été publié dans la Gazette officielle du 10 mars.

Les premiers touchés sont les ex-assistés sociaux qui ont obtenu des avances ou prêts de l'aide sociale et qui ne les ont pas remboursés.

Sur un potentiel de 103,000 ex-

assistés sociaux ayant contracté une dette de \$94 millions, 65,518 pourraient être visés dès cette année.

Les seconds visés seront les ex-étudiants qui ont bénéficié du régime des prêts et bourses et qui devront rembourser leurs dettes à même les retours d'impôt de l'an prochain.

Quelque 10,000 ex-étudiants devraient au gouvernement environ \$10 millions.

Si les ex-étudiants sont éparpillés cette année, c'est que l'application du programme ne pouvait se faire avant le mois de juin, le ministère ayant à mettre en place la gestion du nouveau programme d'allocation de disponibilité dont il a hérité.

Les sommes ainsi recouvrées seront versées au fonds consolidé de la province.



ÉCONOPRIX

BAS PRIX TOUS LES JOURS
VENEZ VOUS EN RENDRE
COMPTE PAR VOUS-MÊME!

DINDES SURGELÉES

Canada Catégorie A

6 à 12 lb



2¹⁸ kg
.99 lb

POMMES DE TERRE

Du Québec, Canada no 1



sac
50 lb

3⁶⁸

LAIT ÉVAPORÉ

Carnation
Bte de 385 ml



2/1⁰⁰

CÉRÉALES CORN FLAKES

Kellogg's
Bte de 675 g



1³⁹

TOMATES ROUGES

de la Floride
Canada No 1,
Grosseur 6 x 7



1⁰⁶ kg
.48 lb

FROMAGE À TARTINER

Cheez Whiz, Kraft
Bocal de 500 g

2³⁹

SOC DE PORC FUMÉ

Genre Midget
env. 0,9 à 1,3 kg/2 à 3 lb
3⁹⁴ kg 1⁷⁹ lb

GÂTEAUX VACHON

Jos Louis,
1/2 Lune vanille,
Feuilletés à la gelée
Bte de 6
1⁵⁹

ORANGES FLORIDE

Des États-Unis
Sac de 5 lb
1⁹⁸

POIRES ANJOU

de fantaisie, Grosseur 150
de Washington
1⁰⁶ kg .48 kg

BOLOGNE EN TRANCHES

ou simili poulet
Taillefer
Emb. de 175 g
.89

JAMBON CUIT

Canadian
Queen
Bte de 1 1/2 lb
3⁵⁹

HEURE D'OUVERTURE:

Lundi	fermé	Judi	10h à 21h
Mardi	10h à 18h	Vendredi	10h à 21h
Mercredi	10h à 18h	Samedi	9h à 17h

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS PRIX EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE LE SAMEDI 3 AVRIL 1982.

• 1255, boul. Shevchenko, LaSalle
• 6840, avenue Fielding
• 9580 ouest, boul. Gouin, Pierrefonds

• 4691, boul. Samson, Chomedey, Laval
• 2545, rue Masson
• 1120, boul. Décarie, St-Laurent

HUDSON TRANSPORT

Il a abandonné le navire croyant que le capitaine en avait donné l'ordre

■ (PC) — Le mécanicien-chef de l'Hudson Transport a déclaré hier qu'il avait quitté le navire avec trois autres hommes d'équipage avant que le capitaine lui en donne l'ordre.

«Personne ne m'a dit d'abandonner le navire», a déclaré Simon Lambert devant la commission qui enquête sur la tragédie qui a fait sept morts lors du naufrage d'un bateau le jour de Noël, à 30 milles au nord-est de Québec.

Mais M. Lambert, de Dartmouth en Nouvelle-Ecosse, a précisé qu'il croyait que l'ordre avait déjà été donné, puisqu'il avait vu d'autres marins s'éloigner dans des bateaux de sauvetage.

Le capitaine du navire, M. Russell Blais, avait plus tôt affirmé qu'il n'avait jamais donné l'ordre d'abandonner le navire.

M. Lambert a témoigné assis, car ses jambes et ses pieds le font encore souffrir à la suite des engelures qu'il a subies.

Le mécanicien a aussi déclaré qu'il avait rencontré le capitaine peu après qu'il eut été réveillé par le système d'alarme à incendie, et que celui-ci lui avait dit que les pompes du navire ne donnaient pas assez de pression dans les boyaux d'arrosage pour combattre l'incendie.

Les hommes d'équipage ont eu de la difficulté à décrocher le bateau de sauvetage de ses amarres, a-t-il ajouté, et les bateaux ont frappé violemment la coque du navire avant d'être finalement descendus.

«Il n'y a pas le moindre doute dans mon esprit que nous aurions perdu la vie si nous n'avions pas mis à la mer les bateaux de sauvetage», a affirmé M. Lambert.

Le pont en flammes

Selon M. Lambert, on devait mettre le bateau de sauvetage à la mer pour éviter de brûler sur le pont en flammes.

On a eu du mal à mettre en marche le moteur du bateau de sauvetage. M. Lambert et ses compagnons se sont dirigés vers la rive dès qu'on eut mis le mo-

teur en marche, mais «le moteur a calé cinq minutes après».

M. Lambert avait dit plus tôt à la commission que de toute façon, le moteur du bateau de sauvetage était difficile à mettre en marche même dans des conditions de température parfaites.

M. Lambert et ses compagnons ont vu les feux de position d'autres navires pendant qu'ils étaient ballottés par la forte houle, mais il a fallu plusieurs heures avant qu'ils soient secourus par un hélicoptère.

M. Lambert a passé 20 jours à l'hôpital, souffrant d'engelures graves.

La commission d'enquête, présidée par le juge en chef associé de la Cour supérieure du Québec, M. James Hugessen, doit terminer en mai ses travaux, commencés plus tôt ce mois-ci.

M. Lambert n'a pu continuer son témoignage, parce qu'il se sentait trop malade.

M. Lambert était en train d'expliquer comment il trouvait «ridicule» la procédure d'abandon du bateau de l'Hudson Transport, parce qu'elle exigeait de lui qu'il abandonne le navire avec le capitaine dans un autre radeau de sauvetage.

«Le capitaine voulait que le mécanicien-chef reste avec lui jusqu'à la fin», pour qu'il l'aide avant de quitter le navire.

Un autre marin, M. Samuel Ovanesian, a raconté comment il avait été réveillé par le signal d'alarme, et comment il avait branché deux boyaux à la pompe pour combattre l'incendie, «mais il n'y avait pas de pression».

Ovanesian a essayé de fuir avec dix de ses compagnons sur un radeau de sauvetage qui s'est dégonflé presque aussitôt. «Il est difficile d'agir normalement dans ces conditions», a-t-il déclaré.

D'autres témoins avaient plus tôt raconté à la commission que les sept hommes d'équipage étaient morts parce qu'ils n'avaient réussi à remonter dans le navire.

MICMACS DE RESTIGOUCHE

Lessard veut éviter d'autres affrontements

■ QUÉBEC (PC) — L'entente intervenue avec les MicMacs de Maria pour la gestion du saumon dans la rivière Cascapédia a ouvert la porte à de nouvelles négociations avec les MicMacs de Restigouche, a fait savoir hier le ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard.

«Ce n'est pas à coups d'affrontements que nous allons régler les problèmes», a convenu le ministre Lessard alors qu'il annonçait officiellement la création de la Société Cascapédia Inc.

Il a précisé que de nouvelles négociations étaient en cours entre son ministère et les MicMacs de Restigouche sur la base de l'entente intervenue avec la bande de Maria.

Ces négociations qui se déroulent en présence d'un observateur fédéral, pourraient déboucher sur une entente avant le premier juin, espère du moins le ministre Lessard.

L'été dernier, la Sûreté du Québec avait effectué un raid dans la réserve de Restigouche à la suite du refus des MicMacs de l'endroit de se plier aux exigences du gouvernement en ce qui a trait à la pêche du saumon au filet.

En vertu de l'entente conclue

avec les MicMacs de Maria, ces derniers s'engagent à réduire de moitié, cette année, leur effort de pêche au filet dans l'estuaire de la rivière Cascapédia et de cesser complètement cette pratique d'ici 1984.

En retour, ils obtiennent voix au chapitre dans l'aménagement et la gestion du saumon ainsi que dans le partage des bénéfices économiques.

La nouvelle société mixte de gestion sera administrée par les MicMacs de Maria et par les résidents propriétaires des municipalités de Saint-Jules et de Grand Cascapédia.

Le président en sera M. Jean-Marie Bujold, représentant des résidents, et le vice-président, M. Bernard Jérôme, chef de la bande de Maria.

L'entente est d'une durée de 3 ans et renouvelable pour une période de 9 ans.

Le gouvernement supportera financièrement la nouvelle société pour les trois prochaines années à raison d'une subvention globale de \$80,000. Après 1984, elle devrait s'autofinancer.

La Société Cascapédia Inc., qui verra à assurer l'accessibilité du public en dégageant au moins 1,000 jours de pêche, créera 22 emplois saisonniers dès cet été.

LES «SUSPENDUS» DU CTC S'UNISSENT

Création d'une nouvelle centrale syndicale

■ OTTAWA (PC) — Neuf syndicats de la construction, ayant leurs racines aux États-Unis, annonceront aujourd'hui la création d'une nouvelle confédération de travailleurs. Entre-temps, leur rival, le Congrès du travail du Canada, accuse le premier ministre Trudeau d'essayer de scinder le mouvement ouvrier.

Le CTC, avec ses millions de membres, est en mésentente d'une part avec ces syndicats et d'autre part avec M. Trudeau. Il a porté ses accusations après avoir appris que M. Trudeau avait accepté une invitation de prendre la parole devant 350 délégués à la session d'ouverture du nouvel organisme, aujourd'hui.

Le gouvernement libéral est si désarmé qu'il accepte n'importe quelle occasion de parler à quelqu'un et il essaie par tous les moyens de contourner le mouvement syndical, a déclaré Mme Shirley Carr, vice-président du CTC, au cours d'une conférence de presse.

«Mais ils ne réussiront pas à scinder le mouvement syndical.»

Les neuf syndicats représentent 200,000 ouvriers. Le CTC les a suspendus, l'an dernier quand ils ont retenu \$750,000 de cotisations.

La nouvelle association s'appellera la Fédération canadienne du Travail.

Jean-Paul II songe à procéder à la réorganisation de la Curie

■ CITE DU VATICAN (AFP) — Le pape Jean-Paul II a semble-t-il décidé de donner corps sans plus tarder au vieux rêve de Paul VI de voir la curie romaine réorganisée dans le sens d'une plus grande efficacité et de manière moins coûteuse pour l'Eglise, a-t-on appris de bonne source au Vatican.

Le Saint-Père, a-t-on précisé de même source, a décidé en effet de réunir dès le jeudi 1er avril tous les grands responsables des divers dicastères (ministères romains) et secrétariats de la Curie, pour leur soumettre le projet de réforme établi il y a une dizaine

d'années par le vieux cardinal Antonelli, 86 ans, à la demande de Paul VI.

Converti depuis longtemps à ce projet, le souverain pontife a assisté à la dernière réunion, le 19 mars derniers, des 15 cardinaux étrangers, qui s'étaient penchés pendant trois jours sur le budget du Saint-Siège. Avec les cardinaux, Jean-Paul II avait constaté que loin de diminuer, le déficit financier du Saint-Siège allait encore augmenter en 1982 pour atteindre plus de 36 milliards de lires italiennes (environ \$30 millions).

Comme l'année précédente, la

commission des 15 cardinaux étrangers a accepté, au nom de la collégialité dans l'Eglise universelle, la responsabilité des Eglises particulières dans le financement des charges croissantes du gouvernement central de l'Eglise.

Cependant, ont fait remarquer les cardinaux, cette responsabilité (qui a permis de couvrir entièrement le déficit de 31 milliards de lires l'an dernier) entraîne un droit de regard sur l'organisation du budget et donc d'une réforme du conseil des affaires économiques de l'Eglise.

Entre autres réformes, le conseil des «15» a déjà proposé une unification des divers budgets séparés, une rationalisation des structures de manière à faire des économies.

Ce que veulent surtout Jean-Paul II et les «15», c'est que «l'Institut pour les œuvres de religion», la banque du Vatican, redevenue ce qu'elle était dans l'esprit de son fondateur Pie XII: un organe permettant d'assurer l'indépendance financière du Saint-Siège, et non pas une banque d'affaires amenée à faire des placements aventureux et douteux à la seule fin d'éponger les déficits des autres budgets du Vatican.

Cette réforme ne se fera pas en un seul jour et globalement. Il est probable qu'une commission sera mise sur pied pour étudier le projet de réforme établi en 1967 par le cardinal Antonelli et y apporter les modifications dictées par l'expérience des dernières années.

L'Eglise de scientologie est disculpée en France

■ Après une enquête et des procédures qui ont duré plus de dix ans et qui furent suivies de plusieurs procès sur l'ensemble des pratiques de la Scientologie, les tribunaux français ont confirmé la légitimité religieuse de l'Eglise de scientologie et rejeté d'une manière définitive toutes les accusations de fraude qui avaient été portées à son endroit.

Lors du dernier procès devant le Tribunal de grande instance de Paris, les trois juges ont innocenté de toute fraude Mlle Jacqueline Valentin comme président de l'Eglise de scientologie de France de 1970 à 1972.

Cette décision récente fait suite à un arrêt similaire par la Cour

d'appel de Paris en date du 29 février 1980 par laquelle Georges Andreu (le successeur de Mlle Valentin comme président de l'Eglise française de scientologie) fut disculpé de toutes les accusations portées contre lui.

Le jugement du tribunal français déclare que l'Eglise de scientologie n'est ni une entreprise commerciale, ni une activité frauduleuse, mais plutôt que l'Eglise est vraiment ce qu'elle affirme être: une religion.

En formulant cette décision, le tribunal a cité des passages tirés des écrits de L. Ron Hubbard, le fondateur de la religion scientologique, afin d'étayer ses commentaires sur l'Eglise de scientologie.

Pas d'«accord de fond» entre les Eglises catholique et anglicane

■ CITE DU VATICAN (AP) — Le Vatican a indiqué hier qu'il n'existait aucun «véritable accord de fond» entre l'Eglise catholique et l'Eglise anglicane.

Commentant pour la première fois de façon officielle un rapport de la commission commune mise en place par les deux Eglises pour essayer de concilier leurs points de vue, le Vatican a ajouté que le travail de la commission

«constituait un pas important vers la réconciliation».

Toutefois, parlant au nom du Saint-Siège, le préfet de la Congrégation de la doctrine de la foi, le cardinal Joseph Ratzinger, a ajouté: «La congrégation doit également souligner qu'il n'est pas encore possible de dire qu'un véritable accord de fond est intervenu sur la totalité des questions examinées par la commission».

20% DE RABAIS!
Housses et tentures coordonnées sur mesure par Eaton

10 JOURS SEULEMENT JUSQU'AU 10 AVRIL



Il vous est difficile de vous déplacer? Eaton apporte chez vous une gamme complète d'échantillons de moquettes, tentures, tissus d'ameublement, sans frais ni obligation de votre part. Composez 341-3000 poste 241 (clients de la région de Montréal seulement).

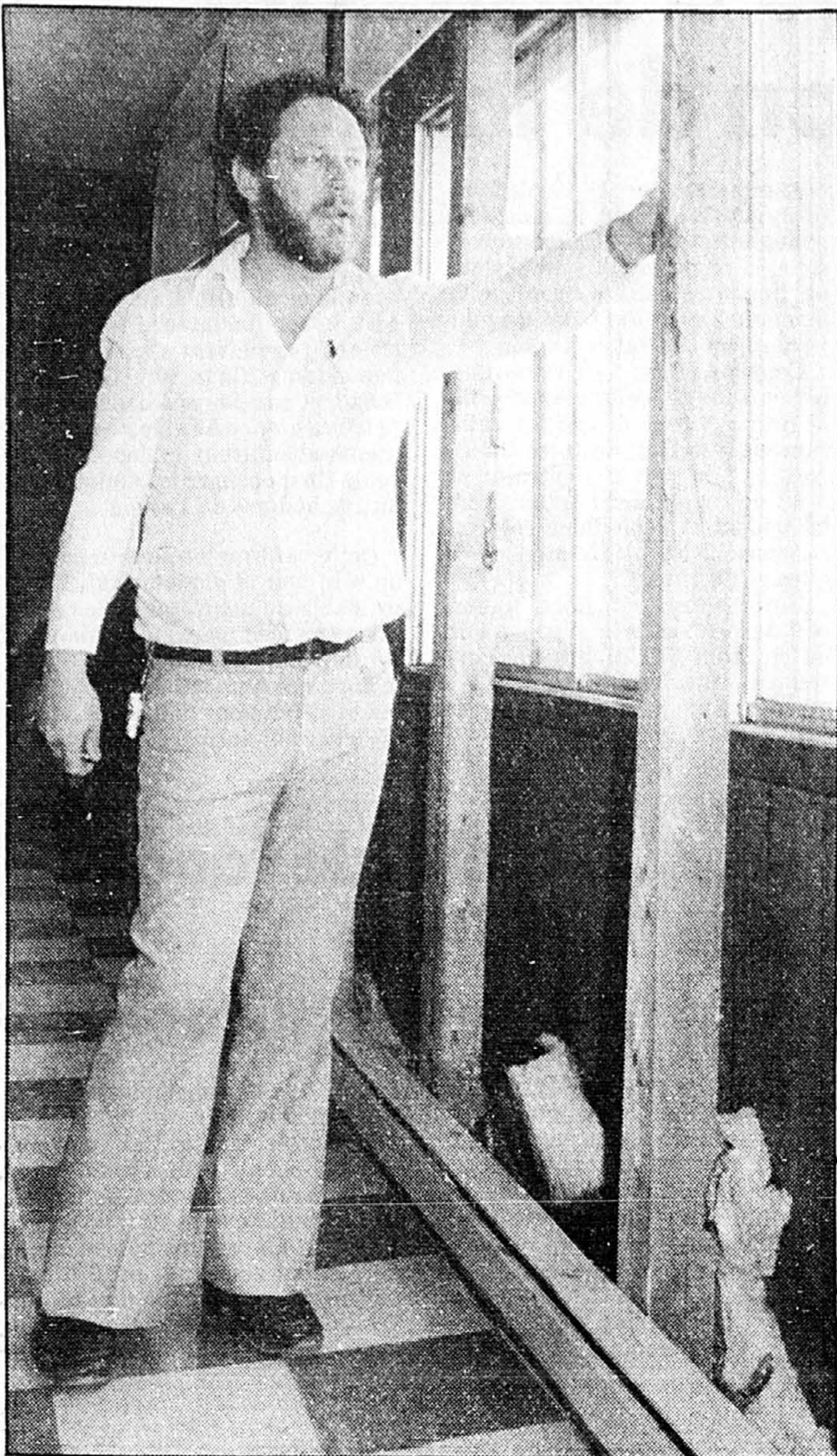
Le printemps c'est le renouveau, même dans la maison. Demandez à nos experts de vous montrer notre collection de tissus de recouvrements par un simple coup de fil pendant cette offre à 20% de rabais pour la confec-

tion de housses et tentures coordonnées! Le tissu dans le motif et la couleur de votre choix saura donner un coup de neuf à votre décor. Eaton Centre-ville, 6e étage seulement. Rayon 367.

EATON

A SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Les parents d'enfants handicapés réclament une nouvelle école pour remplacer celle qui tombe en ruines



M. André Joly, directeur adjoint de l'école Monseigneur-Roy, montre à quel point la bâtisse s'est détériorée en 15 ans. Les murs sont tellement pourris qu'il a fallu les soutenir temporairement avec des poutres.

photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

■ SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU — «J'exige que vous vous occupiez des enfants handicapés. Si le Conseil du trésor n'a pas d'argent, qu'il le dise. On ne veut pas de souhaits ni de promesse, on veut l'école. Si la construction retarde, qu'allons-nous faire entre-temps de nos enfants? Allez à Québec et agissez!»

GEORGES LAMON

Ce n'étaient là que quelques-unes des revendications exprimées par environ 200 parents exaspérés, maires de la région et membres de la Commission scolaire régionale Honoré-Mercier (CSRHM) aux députés Jérôme Proulx (PQ-Saint-Jean), Jacques Beauséjour (PQ - Iberville) et Pierre Paradis (Libéral-Brome-Missisquoi), lundi soir, au cours d'une réunion d'information portant sur la nécessité de construire une nouvelle école pour les handicapés mentaux et physiques de la région.

Désuète, vétuste et dangereuse

Le député Jérôme Proulx admet lui-même que l'école actuelle est «désuète, vétuste et dangereuse», mais il a dû concéder que jusqu'ici les démarches auprès du président du Conseil du trésor, M. Yves

Bérubé, ont été vaines. Même constat d'échec de la part des fonctionnaires de la CSRHM. Pourtant, cette relocalisation est devenue une urgente nécessité!

«D'ici à un an, ça pourrait encore être tolérable, avait précisé plus tôt à LA PRESSE M. Richard Tessier, directeur du service de l'Équipement à la CSRHM; mais il ne faudrait pas dépasser cette limite, sinon l'école deviendra un véritable danger pour les élèves.»

Tout ce que les trois députés ont pu cependant promettre, c'est un engagement formel à rencontrer le président du Conseil du trésor pour savoir quand les budgets de construction de cette nouvelle école promise en 1972 par le MEQ, seront finalement alloués. Depuis le 3 mars 82, le projet estimé à \$3 millions, est entre les mains du ministre Camille Laurin. Il semble que des fonctionnaires l'aient volontairement retardé pour des questions de détails.

Construction temporaire

Construite en 1967 pour une durée maximale de cinq ans, l'école Mgr-Roy, située boulevard Gouin à Saint-Jean-sur-Richelieu (40km au sud de Montréal) et qui accueille 190 élèves handicapés mentalement et physiquement, âgés de cinq à 21 ans, (avec 33 enseignants spécialisés) tient encore

debout,) mais péniblement, quinze ans plus tard. Et à quel prix! L'école préfabriquée, aussi appelée «le poulailler», est dans un état lamentable: des murs et des planchers s'effondrent, des fenêtres pourrissent, le toit coule à qui mieux mieux par temps de pluie, à tel point qu'il faut suspendre des seaux au plafond. Sans compter les courants d'air continus qui font gonfler la note de chauffage à des proportions exorbitantes: \$27,657 cet hiver.

Depuis 1977, date à laquelle les handicapés entrèrent dans l'école, la commission scolaire régionale a englouti plus de \$100,000 en réparations diverses. Et il faudrait, selon M. Tessier, consacrer deux fois plus pour parer à l'immédiat, dont \$100,000 seulement pour refaire le toit. Une évaluation du service de l'équipement prévoit qu'il faudrait consacrer un million pour remettre l'école en état pour une durée d'au plus dix ans. Ça ne resterait encore qu'une bâtisse rénovée sur un terrain appartenant à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu!

Un dossier politique

La directrice de l'école, Mme Monique Deslauriers et son proche collaborateur, M. Alain Joly, se perdent en conjonctures sur le

retard à construire une nouvelle école. «Le dossier devient tellement politique pour les députés, soutient M. Joly, et c'est aussi une affaire de gros sous.» Mme Deslauriers se demande si ce n'est pas une question de «non rentabilité politique pour les députés!»

Il est clair, selon M. Joly, que si l'on veut vraiment satisfaire aux ambitions du MAS visant à scolariser les élèves de ses établissements, il faut d'abord «nous donner les moyens de le faire». Et, à son avis, ces locaux n'ont jamais été adaptés à cette clientèle. En bref, il n'y a aucun équipement stable. Chaque fois il faut réaménager un local, repenser sa situation géographique. Ainsi, le gymnase sert aussi de cafétéria et l'infirmerie est un simple réduit où il est difficile de se retourner.

Pourtant, d'ici à ce qu'une décision soit prise, il n'existe aucune solution de rechange pour la Commission scolaire régionale. M. Jean Rivard, directeur des services éducatifs, précisait à LA PRESSE qu'aucune bâtisse n'était disponible dans la région et qu'en outre la clientèle scolaire de la région semblait amorcer une bonne remontée.

En attendant, l'école tombe en ruines!

PIERRE GERMAIN ET COMPAGNIE

Une association faite pour durer: vous, des chaussures Pierre Germain et un sac de chez Eaton. Confection canadienne de matériaux synthétiques rappelant savamment le cuir. Pointures des chaussures: 7 à 9, largeur AA ou 6½ à 10, largeur B, dans le lot.

1. Escarpin marine bordure blanche ou rouge bordure marine.

40.00 la paire

2. Enveloppe à bandoulière, marine et blanc ou rouge et marine, 2 compartiments, pochette à glissière.

28.00 ch.

3. Chaussure aspect mule, talon haut, blanc et ton or ou kaki et ton or.

40.00 la paire

4. Sac à bandoulière, marine, rouge, kaki-ton or, blanc-ton or ou taupe; fermeture à glissière, liséré contrastant.

28.00 ch.

5. Chaussure à talon haut découpé, rouge, marine ou kaki avec bordure ton or.

40.00 la paire

6. Sandale à bride, blanc ou taupe, talon moyen.

40.00 la paire

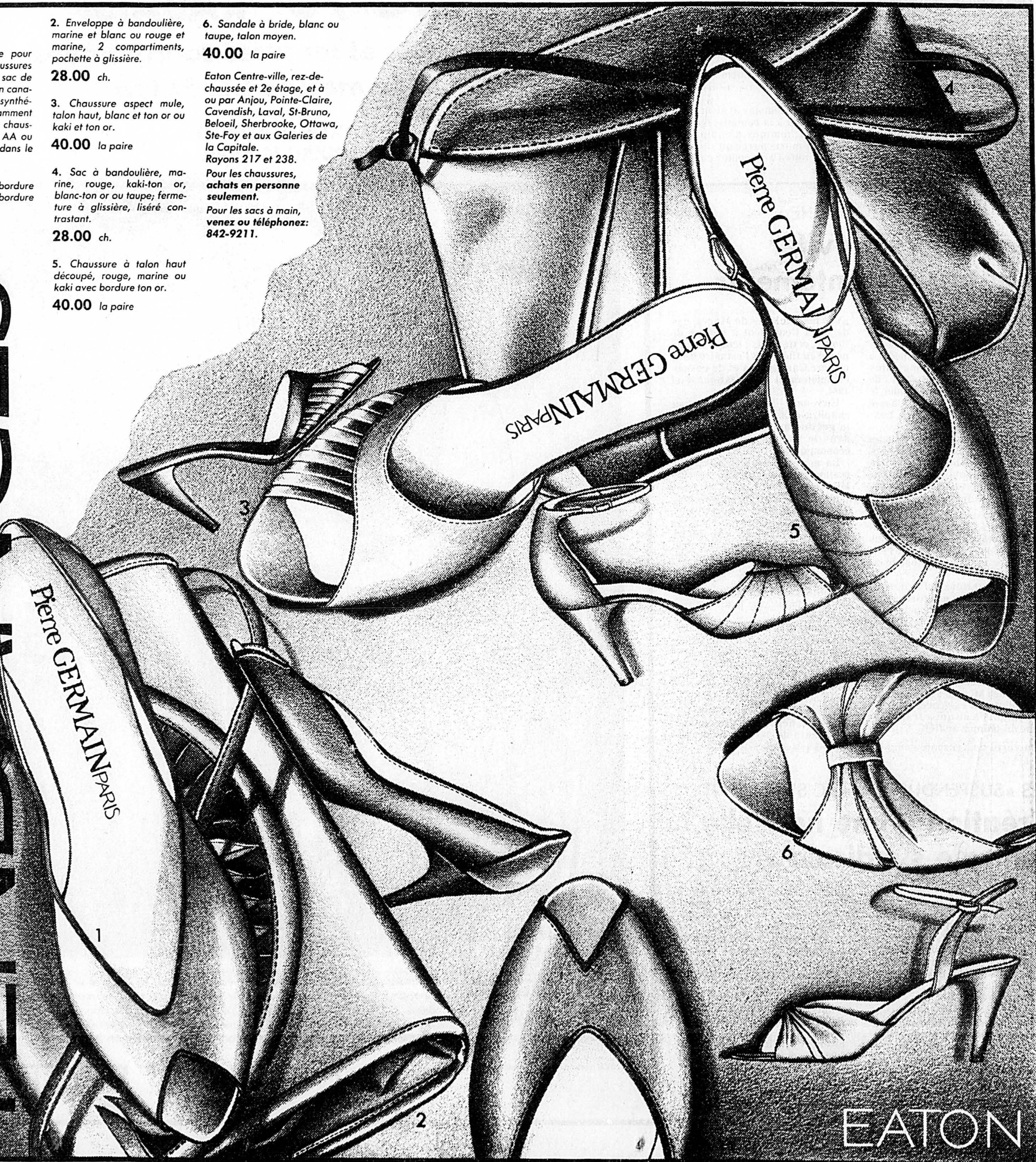
Eaton Centre-ville, rez-de-chaussée et 2e étage, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, St-Bruno, Beloeil, Sherbrooke, Ottawa, Ste-Foy et aux Galeries de la Capitale.

Rayons 217 et 238.

Pour les chaussures, achats en personne seulement.

Pour les sacs à main, venez ou téléphonez: 842-9211.

TECHNIQUES



EATON

SELON LE PROJET D'UN INGÉNIEUR D'ORIGINE ROUMAINE

Les cyclistes pourraient avoir leurs routes... à 15 pieds du sol

■ Joseph Adler a une solution toute simple — quoique coûteuse — au conflit grandissant entre cyclistes et automobilistes qui se disputent le libre usage de nos voies urbaines.

DENIS MASSE

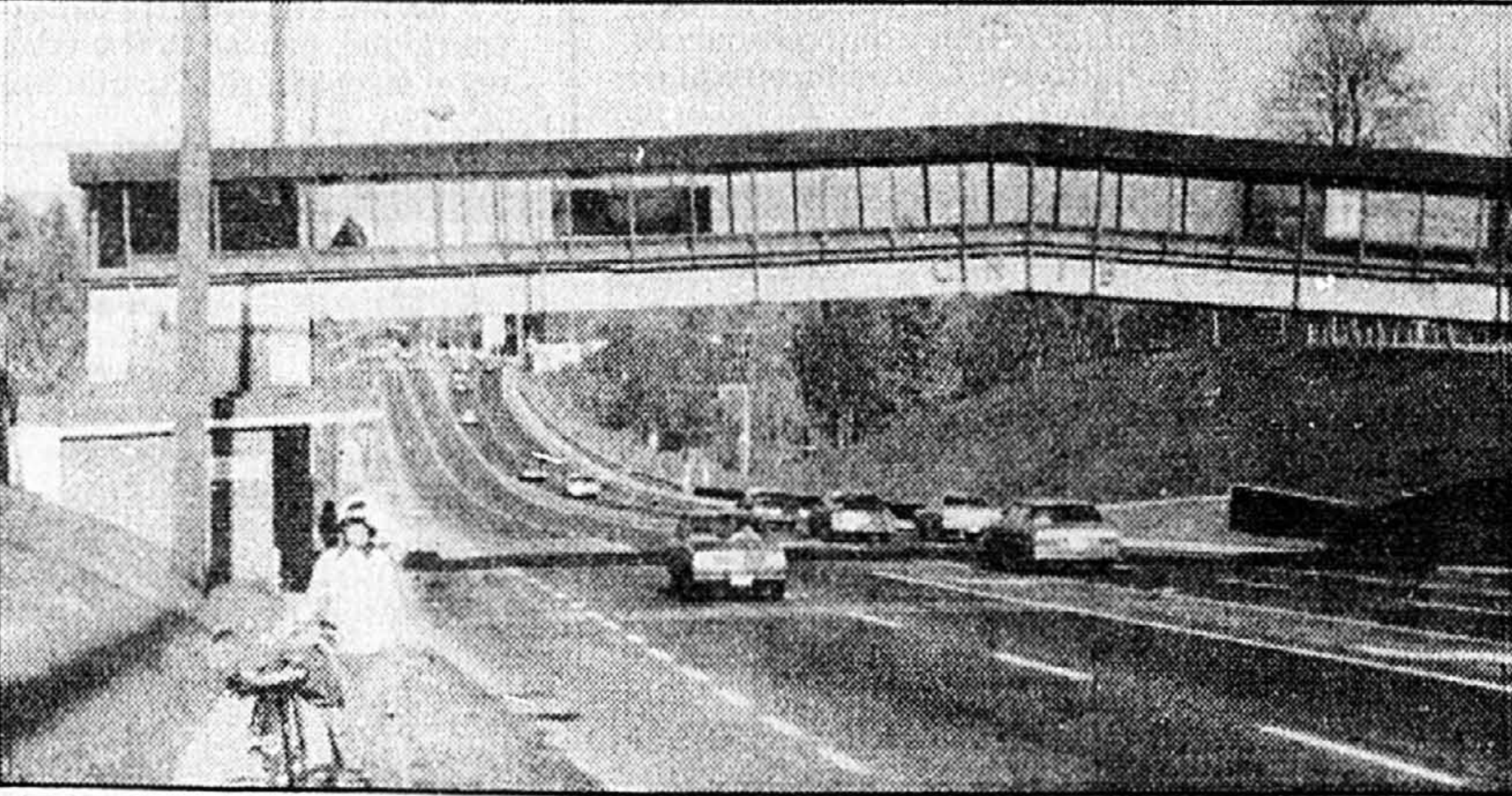
Selon Adler, un ingénieur d'origine roumaine établi à Toronto, on a tort de vouloir marier à tout prix les deux modes de transport sur roues: il faut donner à chacun ses voies propres dans les artères existantes. La solution consiste à superposer les voies attribuées à chacun des deux modes de transport: la chaussée restera aux véhicules motorisés tandis que des tubes montés sur pylônes permettront la libre circulation des vélos au-dessus de leurs concurrents de tous jours.

Les véloroutes, peu encombrantes en raison de leur superstructure légère, seraient recouvertes de plexiglas permettant leur usage toute-saison en dépit des intempéries et du froid.

Se riant des pentes et autres déclivités de terrain, les cyclistes pourraient alors circuler sans entraves à la vitesse maximale de leur vélo, dans leurs corridors exclusifs.

Idéal pour les ponts de Montréal

La section montréalaise du «Monde à bicyclette» à qui l'ingénieur torontois a exposé son plan hier soir, a accepté d'emblée la



Les corridors aériens proposés par Adler pourraient ressembler à cette passerelle pour piétons, sauf qu'ils seraient édifés dans le sens longitudinal de la route. L'intérieur aurait à peu près l'aspect qu'on peut apprécier sur la photo de droite.

solution Adler, voyant une application pratique et immédiate au problème des ponts reliant l'île de Montréal à la Rive sud et à l'île Jésus, au nord.

Les cyclistes montréalais y ont vu également une solution séduisante au projet d'axe nord-sud qu'ils préconisent depuis longtemps.

Adler, lui-même adepte du cyclisme malgré ses 50 ans, a mis au point un imposant projet de véloroutes pour la ville de Toronto. Le vaste treillis qui recouvrirait les rues de la Ville-reine, d'Etobicoke à Scarborough, incluant York et tout le centre-ville, nécessiterait

un investissement global de près de deux milliards de dollars.

«Il ne faut pas regarder le coût en chiffres absolus, souligne cependant Adler, mais ce que ça rapporte ou ce que l'on obtient pour la somme investie».

Ainsi, a-t-il calculé, à raison de 300,000 cyclistes utilisant son système de voies élevées pendant 200 jours de l'année, moyennant 50 kilomètres par jour, on épargnerait quelque 450 millions de dollars par an investis actuellement dans l'usage de l'automobile.

Ces chiffres valent pour Toronto où les 300,000 cyclistes cités représentent 12 pour cent de la

population métropolitaine.

Les mêmes calculs montrent que 10,000 cyclistes utilisant les voies élevées pendant 200 jours à raison de 30 kilomètres par jour réduiraient de 9 millions de dollars par an la consommation du carburant sur le territoire urbain.

À 15 pieds du sol

Le plan Adler prévoit que les corridors aériens seraient suspendus à au moins 15 pieds au-dessus de la chaussée; des rampes d'accès munies d'ascenseurs seraient situées aux principales intersections et chaque tube pourrait être distant d'environ un à deux kilomètres.

L'Hôtel de ville de Toronto a définitivement écarté le plan proposé par l'ingénieur roumain, jugeant son coût prohibitif, mais les autorités penchent pour l'addition de nouvelles voies rapides convergeant vers le centre-ville.

«Les usagers du transport en commun ont leur réseau souterrain; les automobilistes ont les rues et les autoroutes sur lesquelles ils exercent un monopole; les piétons ont leurs trottoirs, mais les cyclistes n'ont rien qui leur soit propre, déplore Bob Silverman, l'âme dirigeante du Monde à bicyclette à Montréal.

Adler est convaincu que son

réseau de voies élevées à l'usage exclusif des cyclistes peut être entrepris et que son coût initial peut être rapidement absorbé par l'économie d'énergie qui en découlerait.

«Sans compter, ajoute-t-il, qu'il contribuerait à assainir l'air ambiant par la réduction de la pollution carbonique et qu'il permettrait à un grand nombre de gens de se maintenir en santé en pedalant pour se rendre à leur travail et en revenir. Plusieurs familles pourraient aussi économiser l'achat d'une seconde voiture et ne se servir de l'automobile que pour les randonnées à l'extérieur de la ville».

EATON

TENDANCES

THOMAS WALLACE ET ASSOCIÉS
Thomas Wallace présente des chaussures de qualité: la gamme «Futura» confectionnée à base de matériaux synthétiques. Elles s'allient très bien à ses sacs et forment d'intéressantes complications. Passez les voir. Pointures 7 à 9 largeur AA, 6½ à 10 largeur B dans le lot.

1. Sandale à talon haut, blanc ou rouge tomate. Pas vendue à Cavendish, St-Bruno, Ottawa, Sherbrooke ni aux Galeries de la Capitale. 65.00 la paire

2. Sac à bandoulière blanc, marine, taupe ou céleri; pochette intérieure à glissière, doublure de velours, fronces et surpiqûres à l'avant. 65.00 ch. Venez ou téléphonez 842-9211.

3. Chaussure bicolore à courroie arrière, gris pâle et granite ou céleri et kaki. 65.00 la paire

4. Sandale à bride crème et taupe ou gris pâle et granite. 65.00 la paire

5. Chaussure à courroie arrière, à talon haut, blanc ou marine. Marine pas vendue à Cavendish, St-Bruno, Sherbrooke ni aux Galeries de la Capitale. 60.00 la paire

6. Sac à bandoulière gris pâle et granite, céleri et kaki ou crème et taupe, 3 compartiments, glissière intérieure. Rabat de ton contrastant. 65.00 la paire Venez ou téléphonez 842-9211.

Eaton Centre-ville, rez-de-chaussée et 2e étage, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, St-Bruno, Sherbrooke, Ottawa, Ste-Foy et aux Galeries de la Capitale. Rayons 217, 238.

Achats en personne seulement, sauf indications contraires.

Lancement des activités du Regroupement des organismes nationaux de loisir au Québec

Il y a une semaine à peine, le gouvernement français, après le gouvernement suisse, reconnaissait le droit aux vacances pour chaque travailleur et du même coup le concept du chèque-vacances.

FRANÇOIS FOREST

Le Québec n'en est pas encore là et le lobbying des syndicats et associations populaires n'a pas encore véritablement commencé. Une avenue cependant vient d'être défrichée: l'appui d'organisations syndicales (FTQ notam-

ment) et d'associations populaires à la formation du «Groupe de ressources en tourisme social» (GRTS).

L'idée générale est la suivante: 57% des Québécois ont pris des vacances en 1978, 51% ont réalisé un voyage à l'extérieur de leur milieu quotidien (ce qui bien souvent n'est pas très loin). À partir de ces chiffres, syndicalistes et gens du milieu (tourisme social) estiment qu'il est possible, souhaitable et rentable de donner à chacun l'occasion de prendre des vacances.

Essentiellement, le GRTS, non

encore subventionné par Québec, (c'est d'ailleurs là, l'un des buts: la reconnaissance de deux permanents) se propose de soutenir les initiatives de différents groupements et des milieux d'accueil: préparation de projets d'action, de centres de vacances, investigation de sites, de sources de financement.

Ce n'est toutefois que dans quelques semaines, après une assemblée générale des différentes associations-membres (CEQ, CSD, Travailleurs immigrants, Personnel domestique, Consommateurs

du Québec, Acef) que ce nouveau groupe touristique saura sur quel pied danser. Louis Jolin, président du secteur tourisme des Organismes nationaux de Loisirs du Québec explique: «Le gouvernement de Québec qui se cherche un développement touristique à réaliser devrait comprendre que ce regroupement n'est là que pour soutenir les groupes de base (RONLQ), de leur donner une dimension avec un organisme qui permettra à des milliers de Québécois d'utiliser des ressources touristiques non encore exploitées.»

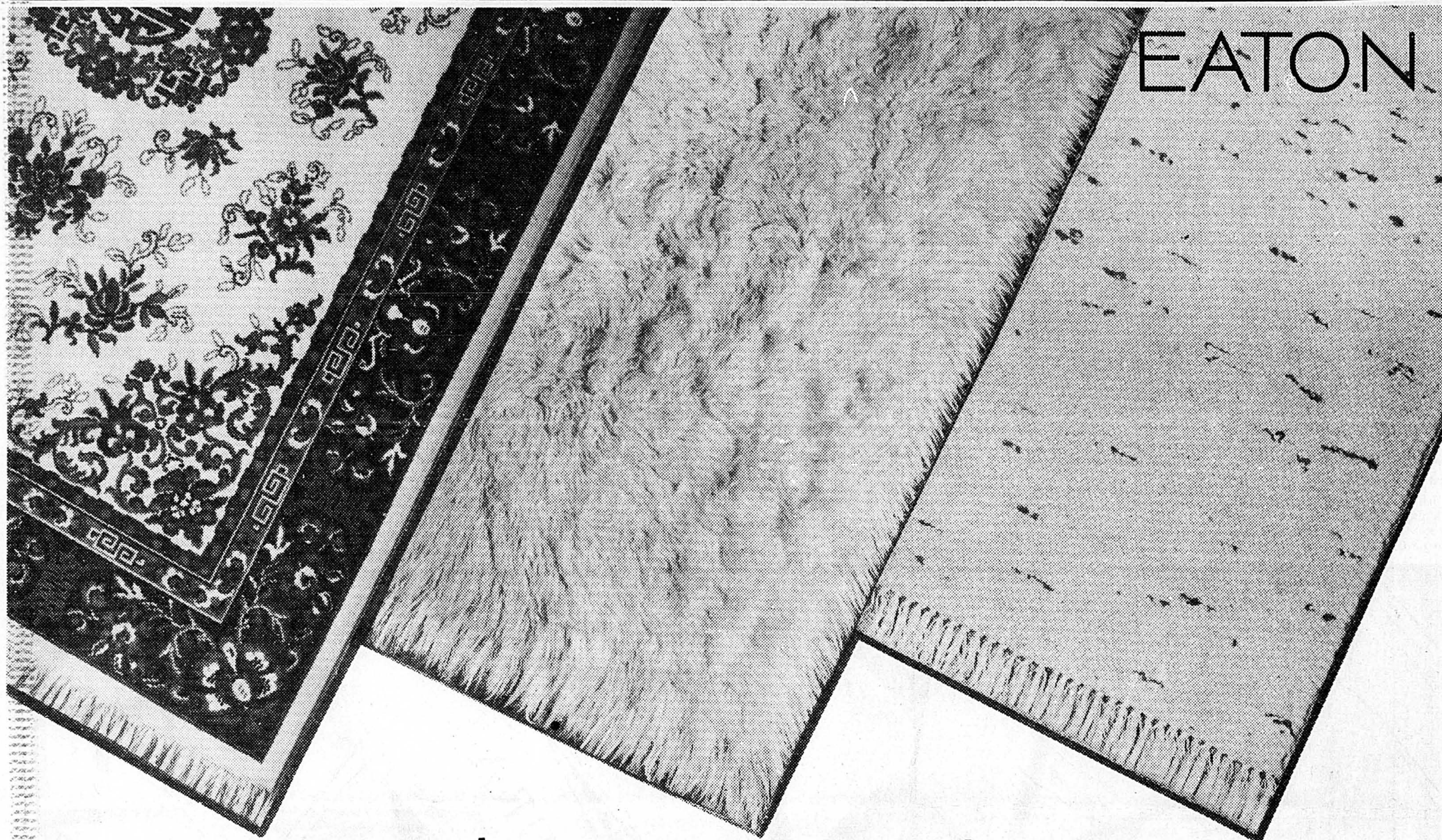
Carl Orff s'éteint

MUNICH, Reuter — Le compositeur allemand Carl Orff est mort hier soir dans une clinique de Munich à l'âge de 86 ans. Né à Munich en 1895, il commença à apprendre le piano, l'orgue et le violoncelle à l'âge de cinq ans, et composa une cinquantaine de lieder dans son adolescence, mettant en musique des classiques de la noésie allemande.

En 1924, il est cofondateur de l'Ecole Gunther de Munich, où il entreprend un travail révolutionnaire sur l'éducation musicale des enfants, une oeuvre à présent poursuivie à l'Institut Orff de Salzbourg, en Autriche.

D'abord influencé par Debussy, Schoenberg et Richard Strauss, Orff trouve son style personnel en 1937 avec la cantate Carmin Burana, un classique de la musique contemporaine et son oeuvre la plus connue.

Le succès de cette cantate dans le style d'opéra, au rythme énergique, pousse Orff à retirer toutes ses compositions précédentes et à considérer Carmin Burana comme son opus numéro un.



25% de rabais «Kermanshah» de Belgique

Ces tapis sont des reproductions tout en finesse de classiques tapis orientaux. Importés de Belgique et réalisés en polypropylène. Le motif traditionnel «Kerman» vous est offert en tons de vert, ivoire ou bleu foncé et l'exotique «Ming» chinois en tons de rouge, vert ou ivoire. Choix incomplet de motifs et de couleurs dans certains magasins.

Dim. approx.	Prix courant Eaton	ch.
170 cm x 240 cm.....	175.00.....	129.00
240 cm x 340 cm.....	310.00.....	229.00

25% de rabais «Flokati de luxe» importé de Grèce

Voilà un tapis qui se distingue des autres «Flokati». Il se compose de fibres de laine denses, longues et épaisses et se marie ainsi très bien avec tous types de décor. Il peut aussi servir de couvre-lit. En blanc cassé. Vous vous devez de venir le voir.

Dim. approx.	Prix courant Eaton	ch.
90 cm x 150 cm.....	69.95.....	51.99
118 cm x 175 cm.....	124.95.....	92.99
170 cm x 240 cm.....	239.95.....	178.99
250 cm x 340 cm.....	429.95.....	321.99

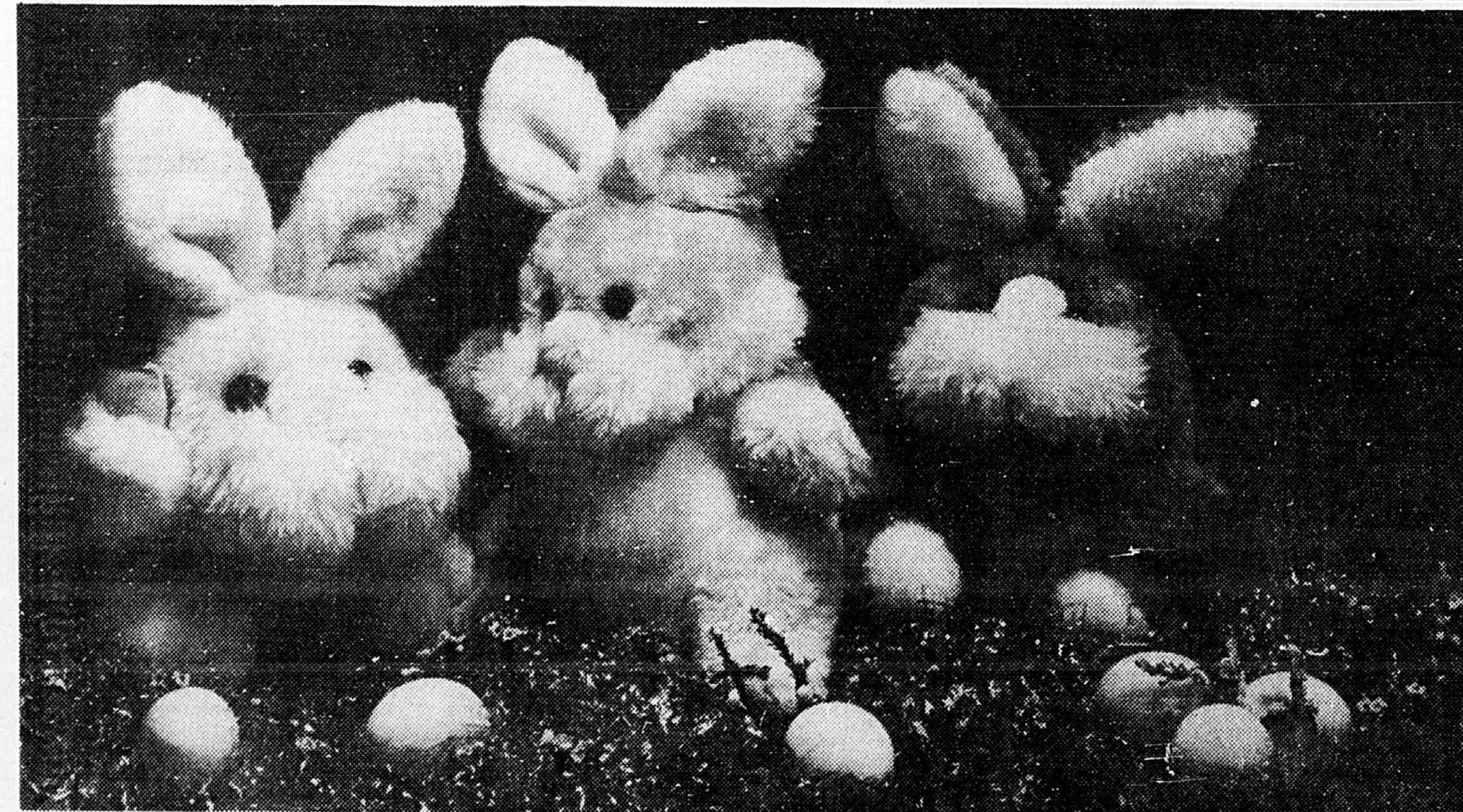
20% de rabais «Marathon», style berbère

Ce tapis est constitué de laine souple tissée main sur une trame de jute, ce qui lui donne l'allure berbère qui ajoute toujours une touche fastueuse à tout intérieur. Il est réversible et donc plus durable. Orné d'une frange épaisse aux deux extrémités. Vous le retrouverez dans les tons neutres de blanc cassé, beige brun ou brun foncé.

Dim. approx.	Prix courant Eaton	ch.
80 cm x 150 cm.....	99.00.....	79.00
170 cm x 240 cm.....	299.00.....	239.00
240 cm x 340 cm.....	599.00.....	479.00

Eaton Centre-ville, 6e étage, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, St-Bruno, Sherbrooke, Ottawa, Ste-Foy, Galeries de la Capitale et aux magasins Eaton Foyerama à St-Laurent et Greenfield Park. Rayon 372.

Achats en personne seulement.



À Pâques, la peluche est à l'honneur

Prix Eaton **9.98** ch.

Ces adorables lapins en peluche, dont l'air divin attendra vos bouts de choux, attendent gentiment la venue de Pâques pour faire le bonheur de tous et chacun. Eaton vous offre donc une grande variété de jouets en peluche pour cette occasion.

Eaton Centre-ville, 5e étage, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, St-Bruno, Beloeil, Sherbrooke, Ottawa, Ste-Foy, Galeries de la Capitale et aux magasins Eaton Foyerama à St-Laurent et Greenfield Park. Rayon 227. Venez ou téléphonez 842-9211.

Frais minimes de manutention pour la livraison des commandes de moins de 15.00. Frais de traitement applicables aux commandes de moins de 100.00 payables sur livraison.

Frais de livraison imputables aux commandes livrées en dehors du circuit de livraison Eaton.

N.B. Les personnes de 65 ans et plus sont exemptées des frais de manutention et de traitement sur présentation d'une preuve d'âge.

La policière nue déclare n'avoir aucun regret

■ **SPRINGFIELD, Ohio (AP)** — La policière Barbara Schantz a déclaré, hier, qu'elle n'éprouvait aucun regret à avoir posé nue pour le magazine Playboy.

«Avec cet argent (\$20,000), a-t-elle expliqué, je vais pouvoir acheter une maison à la campagne et permettre à mon fils de fréquenter les mêmes écoles que moi.»

Agée de 25 ans et divorcée, Mme Schantz est policière à

Springfield, une ville de 72,000 habitants.

Au sujet de cette affaire, le maire Roger Baker a tout simplement dit qu'on étudiait la possibilité que Mme Schantz ait pu enfreindre des règlements en posant nue.

Le directeur du contentieux de la ville, Me James Peifer, a reconnu qu'on n'avait pas encore trouvé la réponse.

Mme Schantz doit épouser, en décembre, l'agent James Buffington, de la police de Springfield.

Ses photos sont étalées sur neuf pages, dans l'édition de mai du magazine, et portent le titre suivant: «Beauty and the Badge (La belle et l'insigne de police)».

Mme Schantz a raconté qu'à l'école secondaire elle ne se trouvait pas belle et n'avait jamais d'ami.



Barbara Schantz téléphoto UPI

Herpès génital: un nouveau médicament

■ **WASHINGTON (PC)** — L'Administration américaine des aliments et des drogues a approuvé, hier, l'utilisation d'un nouveau onguent pour le traitement de l'herpès génital, une maladie transmise par voie sexuelle et qui atteint près de 10 pour cent des Nord-Américains.

L'onguent qui sera vendu par ordonnance sous le nom de «Zovirax», est le premier remède approuvé par l'administration pour traiter l'herpès génital.

D'après les expériences faites

jusqu'à présent, le «Zovirax» permet le soulagement des plaies provenant de l'herpès, bien qu'il n'en constitue pas un remède.

A Ottawa, le ministère de la Santé étudie la question et devrait faire connaître sa décision d'ici deux mois. Le nombre précis de Canadiens atteints de la maladie n'est pas connu, parce qu'il n'est pas requis de les rapporter; toutefois, on croit que leur nombre se situerait entre 250,000 et un demi-million.

Rabais
de 75.01 pour ces blousons;
de 12.01 pour le pantalon!

EATON

1. BLOUSON DE SUÈDE PORCIN, glissière. Manches raglan. Beige ou terre de Sienne.

2. BLOUSON EN CUIR, avec patte de boutonnage. Demi-manches raglan. Noir.

3. BLOUSON DE SUÈDE PORCIN, avec glissière. Empiècement devant. Beige ou terre de Sienne.

Prix courant Eaton 185.00

109.99 ch.

PANTALON léger et confortable, réalisé au Canada par un manufacturier de renom. Coton, polyester et lin. Lavable à la machine. Avec ceinture contrastante. Tons pin, havane, chameau, taupe et gris dans le lot. Tailles: 30 à 42.

Prix courant Eaton 45.00

32.99 ch.

Eaton Centre-ville, 2e étage, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, St-Bruno, Beloeil, Ottawa, Sherbrooke, Ste-Foye et aux Galeries de la Capitale. Rayon 429.

Venez ou téléphonez: 842-9211.

Tout le monde n'a pas la même tête. Alors? Pourquoi devrions-nous tous partager le même oreiller? Eaton offre en exclusivité cinq oreillers en tête jusqu'au 10 avril 30% à 33 1/3% de rabais

EATON

OREILLERS EN TÊTE

La promotion aux réductions de tout repos

Faites à votre tête! Offrez-vous l'oreiller qui vous convient, Eaton vous propose 5 degrés de fermeté. Passez chez Eaton prendre votre dépliant explicatif, question de savoir avec lequel vous vous entendrez le mieux. Après tout, vous partagerez le même lit, 33 1/3% DE RABAIS! «HERLOOM». Le plus moelleux, bourre de duvet d'oiseaux aquatiques, recouvrement de coton. (Pas vendu à Beloeil, St-Laurent ni à Greenfield Park).

Standard	130.00	86.66	ch.
«Queen»	150.00	99.96	ch.
33 1/3% DE RABAIS! «SUPERB». Moyennement moelleux, bourre de duvet et de plumes d'oiseaux aquatiques, recouvrement de coton.			
Standard	90.00	59.96	ch.
«Queen»	95.00	63.26	ch.
30% DE RABAIS! «CLASSIC». Moyen, bourre de plumes et de duvet d'oiseaux aquatiques, recouvrement de coton.			
Standard	46.00	32.16	ch.
«Queen»	52.00	36.36	ch.
30% DE RABAIS! «DELUXE». Ferme, bourre de plumes d'oiseaux aquatiques, recouvrement de coton.			
Standard	22.00	15.36	ch.
«Queen»	26.00	18.16	ch.
30% DE RABAIS! «EMPRESS». Ferme, bourre de polyester «Dacron», recouvrement de polyester et coton.			
Standard	15.00	10.46	ch.
«Queen»	18.00	12.56	ch.



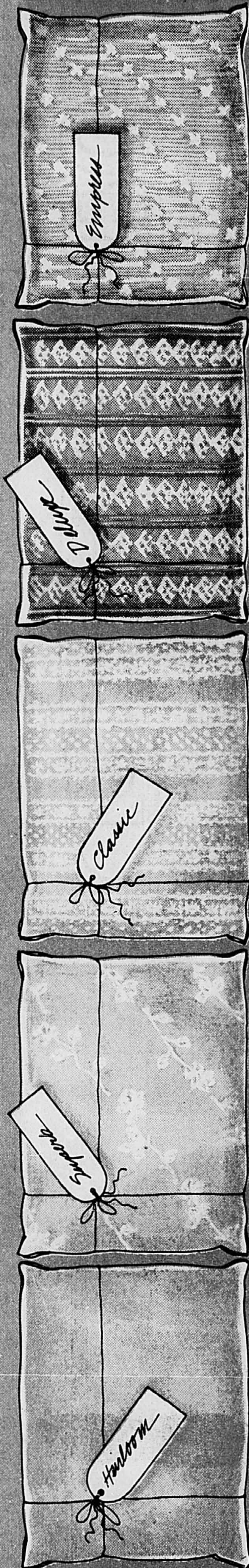
RENCONTREZ
M. STEVEN MALOTEK,
vice-président de
l'administration de
Imperial of Toronto. Il sera
chez Eaton Centre-ville,
aujourd'hui de 11h
à 14h et demain le 1er avril de 11h à 14h
ainsi que de 17h à 20h.



RENCONTREZ
M. STUART POLLACK,
vice-président de
Imperial of Toronto,
le 2 avril au Centre-
ville de 11h à 14h, à
Anjou de 15h30
à 17h et à Pointe-Claire de 18h30 à 20h30.
Il sera le 3 avril à Laval de 11h à 13h et à
Cavendish de 14h30 à 16h30.

Eaton Centre-ville, 5e étage, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, St-Bruno, Beloeil, Sherbrooke,
Ottawa, Ste-Foy et aux Galeries de la Capitale ainsi qu'aux magasins Eaton Foyerama à St-Laurent et Greenfield
Park. Rayon 436. Venez ou téléphonez 842-9211.

Frais minimaux de manutention pour les commandes de moins de 15.00. Frais de traitement applicables aux
commandes de moins de 100.00 payables sur livraison. Frais de livraison imprévisibles aux commandes livrées en
dehors du circuit de livraison Eaton. N.B. Les personnes de plus de 65 ans sont exemptées des frais de manutention
et de traitement sur présentation d'une preuve d'âge.



EATON

CENTRE-VILLE
677 rue Ste-Catherine, ouest
Lundi, mardi, mercredi de 10h à 18h
Jeudi, vendredi de 10h à 21h
Samedi de 9h30 à 17h

HEURES D'OUVERTURE,
MAGASINS DE BANLIEUE
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h
Samedi de 9h à 17h

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
POINTE-CLAIRE
Centre commercial Fairview

CAVENDISH
Mail Cavendish, quartier Côte St-Luc
LAVAL
Carrefour Laval
Sortie 10 de l'autoroute Laval

ST-BRUNO
Les Promenades St-Bruno
801 boul. Taschereau
ST-LAURENT
Galeries St-Laurent
2215 boul. Laurentien

GREENFIELD PARK
Les Galeries Taschereau
801 boul. Taschereau
BELOEIL
600 boul. Wilfrid-Laurier
Beloeil

Le standard téléphonique
ouvre à 8h30
842-9211